

COMMISSION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Séance du 26 Mai 2013

Etaient Présents Messieurs :

AZZOUZ Youcef - MEROUANE Mohamed - BENHELLAL Amor

Ordre du Jour :

- Désignation Match Retard de la 26^{ème} journée R.II « A »
- Désignation Match Retard U.15 et 17
- Homologation des Résultats.
- Résultats R.I - R.II.
- Traitement/Affaire.

DESIGNATION MATCH RETARD DE LA 26 EME JOURNEE REGIONALE DEUX VENDREDI 31 MAI 2013

CAT	LIEU	RENCONTRE	HEURE	ARBITRE DIRECTEUR	ASSISTANT (1)	ASSISTANT (2)
SEN	AIN BAIDA	IRBAB/MCM	11H00			
	SIDI AMRANE	CMSA/JSKO	11H00			

DESIGNATION MATCH RETARD U. 15 - 17 VENDREDI 07 JUIN 2013

LIEU	RENCONTRE	MINIMES (U-15)	CADETS (U-17)	ARBITRE
HASSI DELAA	IRHD/IRBA	10 H 00	11 H 30	
ASSAFIA	DJKH/IRBL	10 H 00	11 H 30	
SAAD LAGHA	NASB/MCOG	10 H 00	11 H 30	
LAGHOUAT OPOW	WAML/CRBKH	10 H 00	11 H 30	
LAGHOUAT APC	NRL/NRBBC	14 H 30	15 H 30	
	I.R.B.K	EXEMPT	EXEMPT	

HOMOLOGATION DE LA 31 EME JOURNEE R.I

WRH/IRBB	00/00	JSSB/IRA	03/00
CRBKH/CSJCI	03/00 P/F	IRBL/ASCO	00/01
ASBM/NRBM	03/00	HBG/CRBT	00/02
IRBN'Z/USS	04/01	OM/CRBD	02/00
IRBT/JMCL	00/03 P/P		

HOMOLOGATION DE LA 26 EME JOURNEE R.II A

IRBZ/MBHG	01/00	ESO/CSCAG	03/00 P/P
IRBAB/MCM	31/05/2013 A 11 H 00	NRBSK/CRH	00/02
MHMD/USZ	05/00	OEO/NRCZ	02/01
CMSA/JSKO	31/05/2013 A 11 H 00		

HOMOLOGATION DE LA 26 EME JOURNEE R.II B

MCSO/ESEO	04/00	CBHM/ATHL	01/06
IRBN/IRBN'G	01/01	MRBBA/USCA	03/00
CAS/MBH	01/01	ESM/IRBO	01/01
ARG/ESEM	03/00 P/P		

HOMOLOGATION DE LA 26 EME JOURNEE R.II C

IRBA/RCBL	02/01	MCOG/RCM	01/01
NRL/DJKH	02/03	IRHD/NASB	00/00
NRBBC/NRTM	01/00		

RESULTATS DE LA 32 EME JOURNEE R.I

USS /IRBB	03/00	ASCO / ASBM	00/01
IRA / WRH	02/02	NRBM / CRBKH	00/02
JMCL / JSSB	00/01	CSJCI / OM	01/00
CRBT / IRBN'Z	02/00	HBG / IRBL	01/00
CRBD / IRBT	03/00 P/P		

TRAITEMENT / AFFAIRE

Affaire 063/Match : C.R.B. Ksar Hirane / C.S.J.C. Illizi Seniors du 17 Mai 2013.

-Vu la Feuille de Match.

-Vu le Rapport de l'Arbitre.

-Vu le Rapport du Club CSJC Illizi.

-Attendu que le club C.R.B.Ksar Hirane ainsi que les officiels étaient présents au lieu et à l'heure de la rencontre.

-Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club CSJC Illizi.

En application de l'article 61 du Règlement du Championnat de Football « Amateur » des Divisions Régionale Une et Deux la Commission décide :

*Match perdu par Forfait au club CSJC Illizi pour en attribuer le gain au club CRB Ksar Hirane qui marque Trois (03) Points et Trois (03) Buts.

*Défalcation de Six (06) Points au club CSJC Illizi (Phase Retour).

*Amende de Trente Mille 30.000 DA pour le club CSJC Illizi payable dans un délai de 01 Mois A/C de la date de la notification de décision.

LE SECRETAIRE

LE PRESIDENT

Mohamed MEROUANE

Youcef AZZOUZ